

LE BASSIN VERSANT TECH-ALBÈRES

Un territoire de contrastes entre Pyrénées, plaine et Méditerranée

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU

LA PARTIE OUEST DU BASSIN VERSANT correspond à la haute montagne avec notamment le pic du Costabonne où le Tech prend sa source et le massif du Canigou, symbole des Pyrénées-Orientales.

LES MASSIFS, en majorité boisés avec, en montant en altitude, des forêts de chênes lièges, des hêtraies, des châtaigneraies puis des plantations de résineux.

LES COURS D'EAU, ils représentent un linéaire total de **1500 km**, seuls les principaux sont représentés sur la carte. Le Tech, fleuve principal parcourt le territoire sur **84 km** d'Ouest en Est.

L'AUTOROUTE A9 traverse le bassin versant du Nord au Sud pour atteindre l'Espagne au col du Perthus.

LA PLAINE DU ROUSSILLON est principalement composée de terres agricoles avec néanmoins un nombre conséquent de friches. **L'urbanisation**, quant à elle, s'étale progressivement en périphérie des villes et villages.

LES AXES MAJEURS suivent la vallée du Tech et le littoral.

LA CÔTE est **sableuse** entre Elne et la plage du Racou, puis devient **rocheuse** avec une alternance entre falaises et criques sur la **Côte Vermeille**.

VILLES ET VILLAGES : 42 communes réparties dans 4 communautés de communes sont présentes sur le territoire Tech-Albères.

THERMES : 3 stations thermales sont présentes sur le territoire : La Preste, le Boulou et Amélie-les-Bains. Elles bénéficient d'eaux chaudes naturelles captées pour dispenser des soins.

CAMPINGS : le territoire compte plus de 100 campings dont une cinquantaine rien que sur la commune d'Argelès-sur-Mer (un record en Europe).

L'ARBORICULTURE est bien développée sur le territoire avec notamment la culture de la pêche/nectarine et de l'abricot sur la plaine ainsi que la cerise sur le secteur de Céret. Bien qu'en déprise, la vigne est encore bien présente sur les piémonts et la Côte Vermeille. Une activité de maraîchage est également bien implantée sur la basse plaine bénéficiant d'une terre limoneuse fertile.

L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE est présente en Vallespir avec notamment des estives en montagne et des prairies de fauche plus en aval.

LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE suit en grande majorité la ligne de partage des eaux au sud du bassin versant Tech-Albères.



Le territoire Tech-Albères est situé dans les Pyrénées Orientales avec pour limites, au Sud la frontière espagnole, à l'Est la Méditerranée et à l'Ouest le massif du Canigou. Il est composé du bassin versant du Tech et des petits bassins versants des fleuves côtiers des Albères. Ainsi, toutes les gouttes de pluie qui tombent sur cette zone de 900 km² parviennent à l'embouchure des fleuves entre Argelès-sur-Mer et Cerbère.

L'amont du territoire est montagneux avec des vallées très encaissées. Les sommets du Haut-Vallespir culminent à plus de 2700 m et sont principalement occupés par des forêts et des zones de pâturage. Le Tech reçoit alors l'eau de nombreux affluents torrentiels (la Parcigoule, la Coumelade, le Lamanère, le Saint-Laurent, la Fou, le Riuferrer, le Mondony, l'Ample,...).

À partir de Céret, le Tech s'élargit et entre dans la plaine du Roussillon avec une pente plus faible en recueillant quelques affluents jusqu'à l'embouchure (le Maureillas, la Basse, le Tanyari).

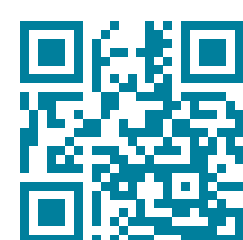
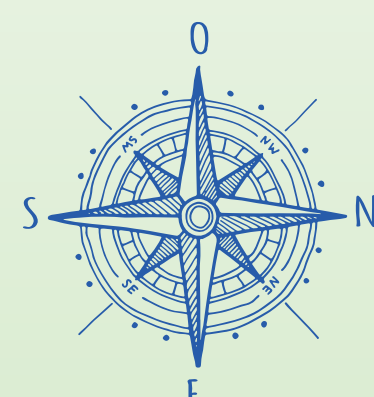
L'agriculture arboricole, viticole et maraîchère est alors plus développée. L'urbanisation est plus importante avec des villes plus grandes comme Céret, sous préfecture, Le Boulou, Argelès-sur-Mer ou Elne.

Au global le territoire reste plutôt rural avec 5% urbanisé, 22% agricole et 73% naturel (source : Corine Land Cover). 91 000 personnes habitent en permanence sur le territoire (source : INSEE 2023). A noter une forte augmentation de la population en été, principalement sur le littoral qui comporte de nombreux campings et résidences touristiques ou secondaires. Une activité thermique est également présente dans les terres à Prats-De-Mollo-La-Preste, Amélie-les-Bains et Le Boulou.

La côte est sableuse jusqu'à la plage du Racou puis devient rocheuse en descendant vers le Sud. La Côte Vermeille est très touristique avec des stations balnéaires telles que Collioure ou Banyuls-sur-Mer et une activité typique de vignes en terrasses sur des fortes pentes. Les fleuves côtiers de ce secteur

comme le Ravaner, le Douy ou la Baillaury, ont des régimes intermittents : à sec une grande partie de l'année mais redoutables en cas de crue.

Avec ces forts contrastes géographiques, le territoire dispose d'une riche biodiversité avec de nombreuses espèces et habitats d'importance communautaire (européenne). Ainsi, le linéaire du Tech est classé Natura 2000 avec également, aux sources et à l'embouchure, deux réserves naturelles nationales.



Pour en savoir plus sur la gestion
de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la
Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse



LES RESSOURCES EN EAU & LEURS USAGES

Un équilibre précaire
directement lié
au cycle de l'eau

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU

Les ressources en eaux



PRÉCIPITATIONS : Le territoire Tech-Albères est totalement dépendant des précipitations qui ruissellent, alimentent les cours d'eau jusqu'à rejoindre la mer ou à s'infiltrer dans le sol, les zones humides et les nappes souterraines. Sous forme de neige sur les massifs, l'eau est stockée et libérée progressivement lors des fontes printanières. En moyenne, les précipitations sont de l'ordre de **1000mm/an** en haute vallée et **600mm/an** en plaine.



CYCLE DE L'EAU : Le perpétuel cycle de l'eau est l'ensemble des transferts d'eau entre ses formes liquides, solides et gazeuses. L'eau s'évapore dans l'atmosphère depuis les mers, glaciers, lacs, cours d'eau et végétaux. Elle se transforme ensuite en nuages par condensation puis retombe sous forme de précipitations. Et ainsi de suite !



MILIEUX AQUATIQUES : Ils sont remarquables grâce au contexte géographique et hydrologique du territoire. Les cours d'eau, leurs berges (ripisylves) et les zones humides sont relativement préservés et permettent la présence d'une riche biodiversité. Mais aussi de services rendus naturellement comme la régulation des crues, l'épuration de l'eau, le stockage de carbone, le remplissage des nappes, la possibilité de pratiques de loisirs (pêche, paddle, canyoning),...

Les usages de l'eau



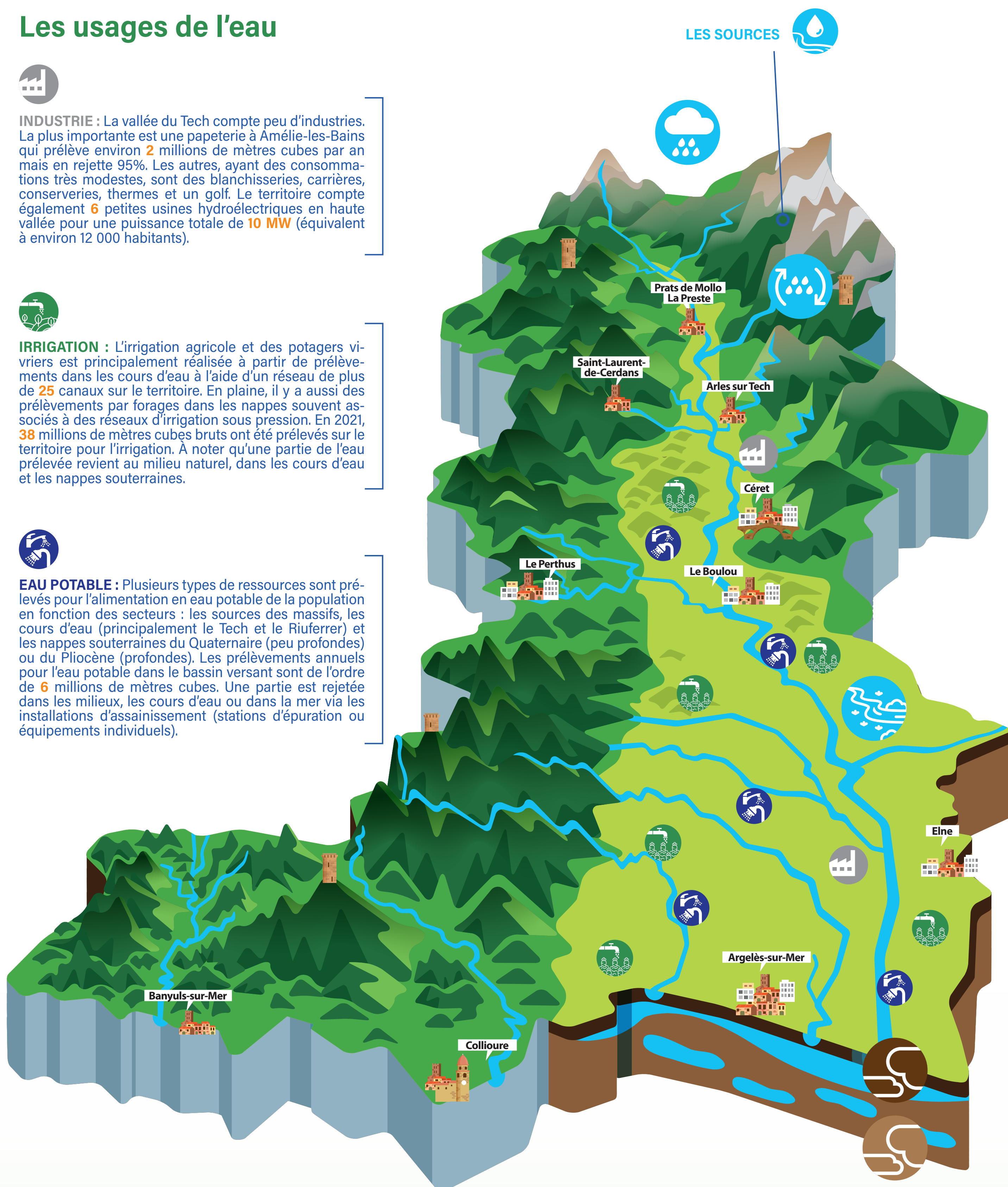
INDUSTRIE : La vallée du Tech compte peu d'industries. La plus importante est une papeterie à Amélie-les-Bains qui prélève environ **2** millions de mètres cubes par an mais en rejette 95%. Les autres, ayant des consommations très modestes, sont des blanchisseries, carrières, conserveries, thermes et un golf. Le territoire compte également **6** petites usines hydroélectriques en haute vallée pour une puissance totale de **10 MW** (équivalent à environ 12 000 habitants).



IRRIGATION : L'irrigation agricole et des potagers vivriers est principalement réalisée à partir de prélèvements dans les cours d'eau à l'aide d'un réseau de plus de **25** canaux sur le territoire. En plaine, il y a aussi des prélèvements par forages dans les nappes souvent associés à des réseaux d'irrigation sous pression. En 2021, **38** millions de mètres cubes bruts ont été prélevés sur le territoire pour l'irrigation. À noter qu'une partie de l'eau prélevée revient au milieu naturel, dans les cours d'eau et les nappes souterraines.



EAU POTABLE : Plusieurs types de ressources sont prélevés pour l'alimentation en eau potable de la population en fonction des secteurs : les sources des massifs, les cours d'eau (principalement le Tech et le Riuferrier) et les nappes souterraines du Quaternaire (peu profondes) ou du Pliocène (profondes). Les prélèvements annuels pour l'eau potable dans le bassin versant sont de l'ordre de **6** millions de mètres cubes. Une partie est rejetée dans les milieux, les cours d'eau ou dans la mer via les installations d'assainissement (stations d'épuration ou équipements individuels).



Riche de ressources en eau multiples, le territoire Tech-Albères s'est développé autour des cours d'eau avec historiquement des activités de forges et de moulins utilisant la force hydraulique mais qui ont depuis cessé. Les prélèvements en eau sont aujourd'hui principalement utilisés pour l'irrigation ainsi que l'eau potable et plus à la marge l'industrie. **En l'absence d'import de ressource en eau d'autres territoires,** ces activités sont directement dépendantes des ressources locales.

Les débits des cours d'eau sont influencés par les pluies et la fonte des neiges. En année sèche, en l'absence de précipitations significatives, l'eau peut manquer et des restrictions sont mises en place afin de partager équitablement l'eau entre usages prioritaires.

En l'absence de grand barrage (incompatible avec les conditions locales), les stockages d'eau se font aujourd'hui uniquement dans les sols, les nappes et les zones humides.

Avec le changement climatique, les débits des cours d'eau diminuent en été, quand les besoins sont les plus élevés.

Une adaptation de l'ensemble des usages est donc engagée rapidement pour maintenir les activités humaines et garantir la satisfaction des besoins des milieux aquatiques.



NAPPES QUATÉNAIRE : Elles sont proches de la surface et donc facilement mobilisables mais potentiellement vulnérables aux pollutions et aux aléas climatiques. Elles sont principalement exploitées pour l'irrigation en plaine mais également pour l'eau potable.



LES NAPPES DU PLIOCÈNE : Elles sont profondes (jusqu'à 200m) et sont isolées de la surface, des autres nappes et de la pollution grâce à leur toit argileux. Fortement sollicitées pour l'eau potable et l'irrigation, leur niveau a fortement baissé en 60 ans. Elles sont également menacées par l'intrusion saline provenant de la Méditerranée.



Pour en savoir plus sur la gestion
de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la
Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse



LES CANAUX D'IRRIGATION

Un réseau historique essentiel pour le territoire

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU



CANAL D'IRRIGATION NON AGRICOLE : Parmi les canaux de la vallée, une quinzaine alimentent uniquement ou en très grande majorité des usages de type potagers vivriers qui permettent aux populations de cultiver fruits et légumes pour leur propre consommation. Ces petits canaux, à forte valeur sociale sont également parfois utilisés par les communes pour des usages type arrosage d'espaces verts ou de stades. Ils prélèvent entre **5 et 70 l/s** et sont gérés par des bénévoles.



SEUIL EN RIVIÈRE : Afin d'alimenter les canaux d'irrigation, les cours d'eau ont été aménagés avec des seuils transversaux qui maintiennent une certaine cote permettant à l'eau de s'écouler gravitairement vers les prises d'eau. Ces seuils sont majoritairement réalisés en enrochement et parfois bétonnés. Situés en travers des cours d'eau, ils sont vulnérables en cas de crue.



HYDROMÉTRIE : Afin de connaître les prélèvements des canaux, la plupart sont dotés d'échelles limnimétriques afin de calculer le débit entrant en lisant la hauteur d'eau qui est associée à une courbe de tarage. Pour être plus précis et connaître les débits prélevés en temps réel et à distance, certains canaux se sont équipés en compteurs automatiques connectés.

CANAUX : 25 canaux d'irrigation principaux sont en activité sur le territoire, seuls quelques uns sont représentés sur la carte.

SEUILS : ouvrages en travers du cours d'eau qui permet de mettre en eau les canaux d'irrigation en maintenant une cote altimétrique (on parle localement de « rasclose »)

SURFACES IRRIGUÉES : surfaces qui peuvent être irriguées par les canaux (non exhaustif sur cette carte).

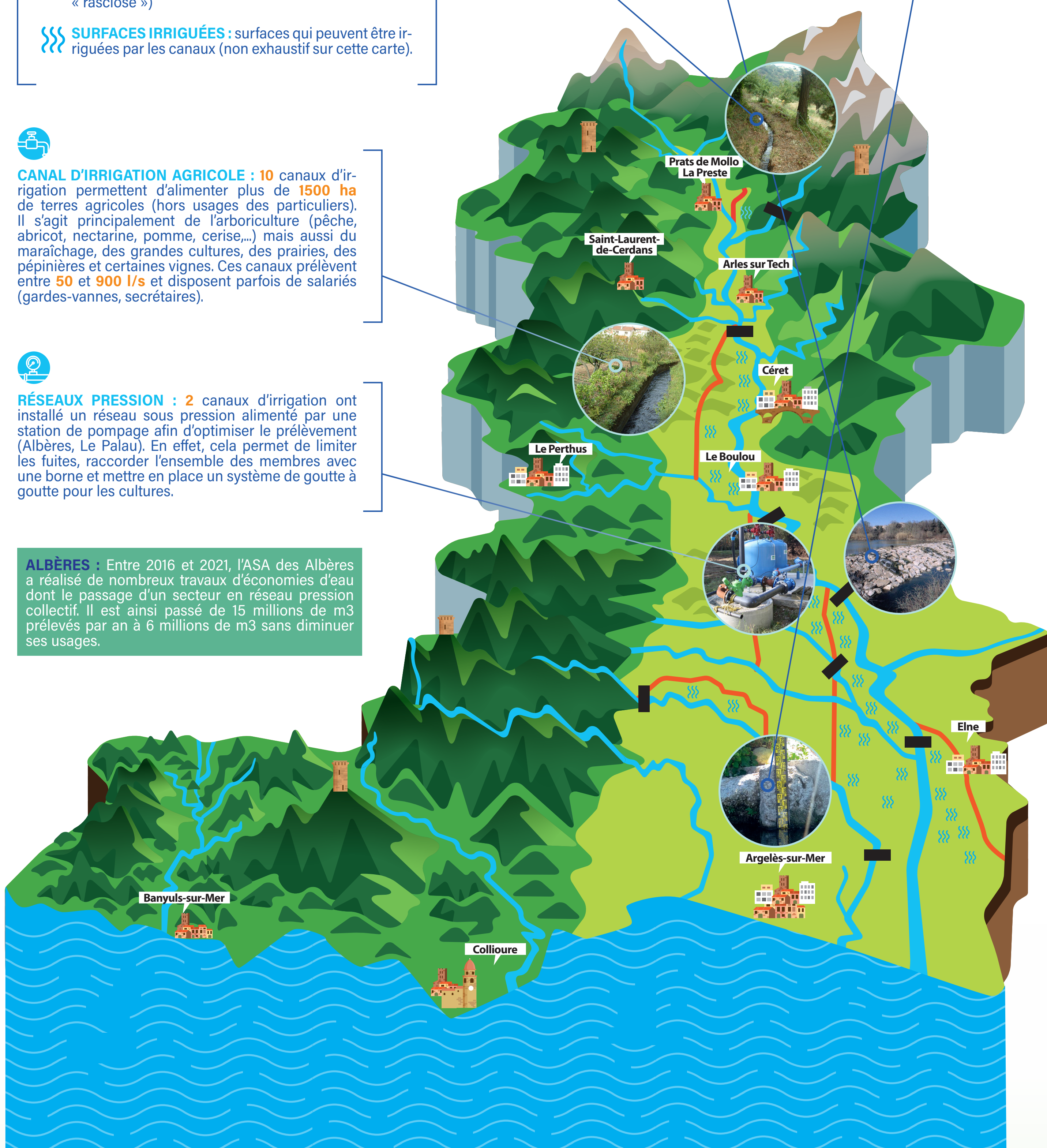


CANAL D'IRRIGATION AGRICOLE : 10 canaux d'irrigation permettent d'alimenter plus de **1500 ha** de terres agricoles (hors usages des particuliers). Il s'agit principalement de l'arboriculture (pêche, abricot, nectarine, pomme, cerise,...) mais aussi du maraîchage, des grandes cultures, des prairies, des pépinières et certaines vignes. Ces canaux prélèvent entre **50 et 900 l/s** et disposent parfois de salariés (gardes-vannes, secrétaires).



RÉSEAUX PRESSION : 2 canaux d'irrigation ont installé un réseau sous pression alimenté par une station de pompage afin d'optimiser le prélèvement (Albères, Le Palau). En effet, cela permet de limiter les fuites, raccorder l'ensemble des membres avec une borne et mettre en place un système de goutte à goutte pour les cultures.

ALBÈRES : Entre 2016 et 2021, l'ASA des Albères a réalisé de nombreux travaux d'économies d'eau dont le passage d'un secteur en réseau pression collectif. Il est ainsi passé de 15 millions de m³ prélevés par an à 6 millions de m³ sans diminuer ses usages.



Le territoire Tech-Albères compte **25 canaux d'irrigation principaux situés sur le Tech, certains affluents** (Riuferrier, Vaillère, Maureillas) et **le fleuve côtier de la Ribarette**. Ils sont en majorité gérés par des associations de propriétaires (ASA) qui perçoivent une taxe de chacun des membres afin de faire fonctionner la structure et investir dans les installations. **5** sont gérés par les communes en direct. Ils ont pour la plupart un **fonctionnement gravitaire** (l'eau suit les lignes de niveau sans énergie) et **2** disposent d'un réseau sous pression permettant d'optimiser le prélèvement.

Les canaux sont parfois simplement en terre et/ou maçonnés et/ou bétonnés et/ou busés.

Les usages des canaux sont souvent mixtes entre agricoles (fruits, légumes, prairies, pépinières) et non agricoles (potagers, jardins, espaces verts, agrément...).

Ils permettent aussi souvent de collecter et évacuer les eaux pluviales ainsi que de recharger artificiellement les nappes souterraines. Les prélèvements des canaux d'irrigation représentaient **38 millions de mètres cubes** en 2021 alors qu'ils étaient de plus de **60 millions de mètres cubes** en 2013.

Cela s'explique par les importantes économies d'eau réalisées sur les canaux d'irrigation dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) porté par le Syndicat du Tech qui permet des subventions pour les travaux jusqu'à 80%. La baisse des prélèvements est également due à la baisse des consommations (sobriété) et aux restrictions imposées par le Préfet lors des sécheresses.



COMPTEURS
Depuis 2025, le Syndicat du Tech met également en place des compteurs à télérelève sur les canaux et certains cours d'eau afin de mieux comprendre l'hydrosystème.



Pour en savoir plus sur la gestion
de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

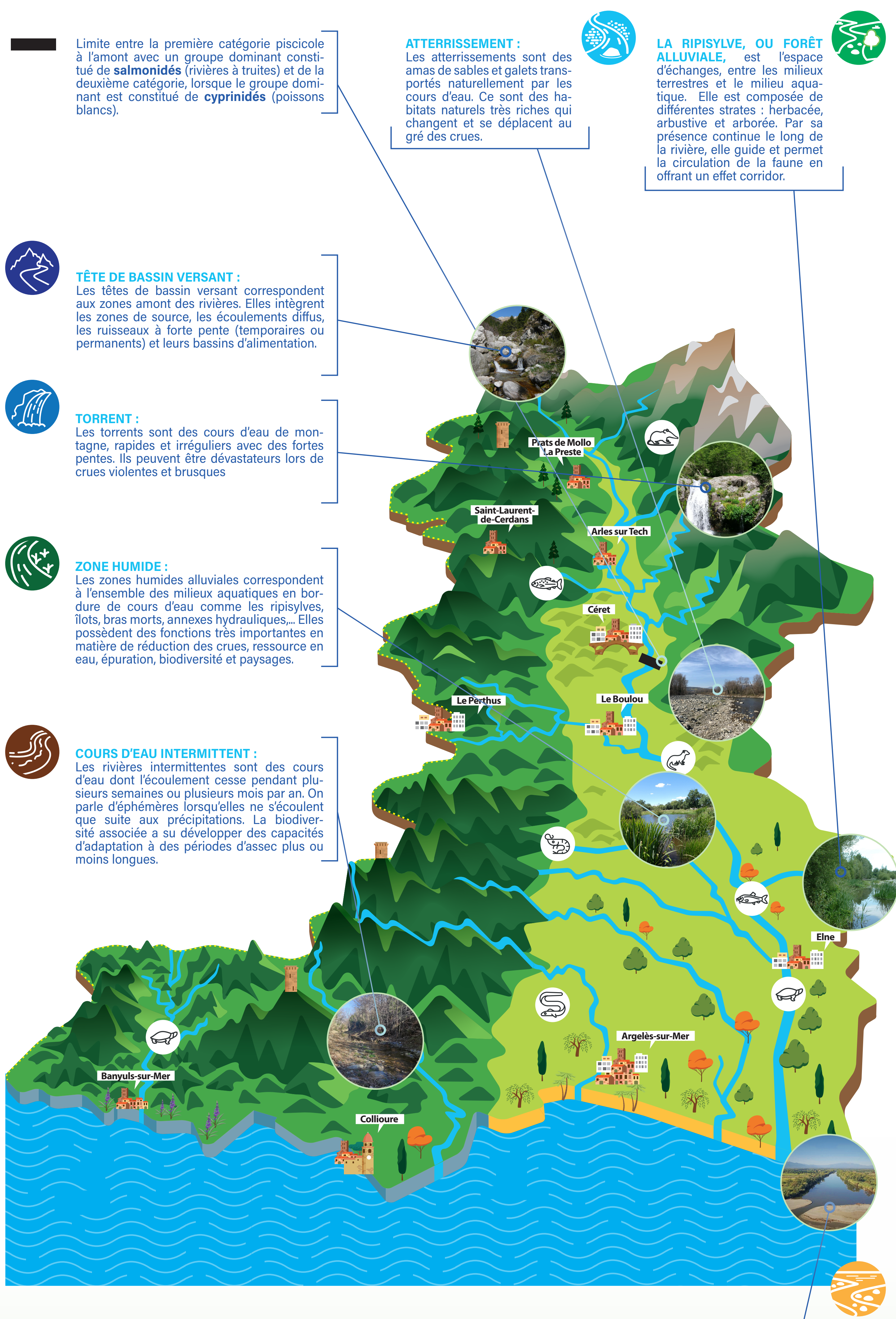
Ce projet a bénéficié du soutien financier de la
Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse



MILIEUX AQUATIQUES

Un territoire riche et diversifié

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU



Limite entre la première catégorie piscicole à l'amont avec un groupe dominant constitué de **salmonidés** (rivières à truites) et de la deuxième catégorie, lorsque le groupe dominant est constitué de **cyprinidés** (poissons blancs).

ATERRISSEMENT :

Les atterrissements sont des amas de sables et galets transportés naturellement par les cours d'eau. Ce sont des habitats naturels très riches qui changent et se déplacent au gré des crues.

LA RIPISYLVE, OU FORÊT ALLUVIALE,

est l'espace d'échanges, entre les milieux terrestres et le milieu aquatique. Elle est composée de différentes strates : herbacée, arbustive et arborée. Par sa présence continue le long de la rivière, elle guide et permet la circulation de la faune en offrant un effet corridor.

TÊTE DE BASSIN VERSANT :

Les têtes de bassin versant correspondent aux zones amont des rivières. Elles intègrent les zones de source, les écoulements diffus, les ruisseaux à forte pente (temporaires ou permanents) et leurs bassins d'alimentation.

TORRENT :

Les torrents sont des cours d'eau de montagne, rapides et irréguliers avec des fortes pentes. Ils peuvent être dévastateurs lors de crues violentes et brusques

ZONE HUMIDE :

Les zones humides alluviales correspondent à l'ensemble des milieux aquatiques en bordure de cours d'eau comme les ripisylves, îlots, bras morts, annexes hydrauliques,... Elles possèdent des fonctions très importantes en matière de réduction des crues, ressource en eau, épuration, biodiversité et paysages.

COURS D'EAU INTERMITTENT :

Les rivières intermittentes sont des cours d'eau dont l'écoulement cesse pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois par an. On parle d'éphémères lorsqu'elles ne s'écoulent que suite aux précipitations. La biodiversité associée a su développer des capacités d'adaptation à des périodes d'assez plus ou moins longues.

LE DESMAN DES PYRÉNÉES ressemble à une souris pourvue d'une trompe. Il ne fréquente que la partie amont du Tech. Endémique des Pyrénées, il est très rare dans le département.

LA TRUITE FARIO est un poisson emblématique du Tech et très prisée des pêcheurs, elle aime les cours d'eau bien oxygénés, clairs et dont la température n'excède pas **20°C** en été (à l'amont).

LA LOUTRE D'EUROPE est présente sur tout le bassin versant du Tech. A priori disparue de nos cours d'eau, elle a refait son apparition au début des années 2000.

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES est un crustacé autochtone des affluents du Tech. Elle est menacée par les espèces exotiques américaines introduites par l'homme qui transmettent la peste de l'écrevisse.

LE BARBEAU MÉRIDIONAL ne peuple que les cours d'eau méditerranéens. Sur le bassin versant du Tech, il nage de la mer jusqu'à environ **700 m** d'altitude.

L'ÉMYDE LÉPREUSE est une tortue aquatique protégée très rare. Présente notamment sur le Tech et la Baillaury, elle affectionne les zones humides.

L'ANGUILLE arrive dans le Tech sous forme de civelle de quelques cm de long. Elle va y rester entre **8 et 10 ans**. Puis, après une dernière transformation, elle va reprendre le chemin de la Mer des Sargasses, à **6 000 km** des côtes européennes, pour s'y reproduire.

EMBOUCHURE :

L'embouchure est la partie terminale des cours d'eau en arrivant à la Méditerranée. C'est un milieu d'échanges entre la terre et la mer, entre l'eau douce et l'eau salée. Les embouchures ont des fonctions de nurserie, alimentation, reproduction et refuge pour diverses espèces.



PEUPLIER



SAULE



GATTILIER



AULNE



FRÊNE

LA RIPISYLVE est composée de différents type d'arbres selon la localisation sur le bassin versant. Les essences principalement rencontrées sur le territoire sont le **Saule blanc**, l'**Aulne glutineux**, le **Frêne oxyphylle**, le **Peuplier noir** ou encore le **Gattilier**.



Pour en savoir plus sur la gestion
de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la
Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse



(DYS) FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU

Des rivières qui subissent des perturbations anthropiques

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU

Les cours d'eau transportent naturellement des sédiments qui proviennent de l'érosion des terres et des berges.

Ainsi ils arrachent **des blocs** à la montagne lors des crues, **les sédiments les plus lourds se déplacent sur le fond** en roulant et les plus légers sont emportés par le courant en suspension dans l'eau.

Lorsque la vitesse du courant diminue à la fin de la crue, les sédiments se déposent et forment alors des bancs, ou atterrissements.

Au fur et à mesure qu'ils descendent, **les sédiments se cassent et s'érodent en formant des galets** de plus en plus petits jusqu'à former du sable.

C'est pourquoi, selon la longueur du cours d'eau, la plage à l'embouchure est composée **soit de sable fin** (exemple du Rhône), **de sable grossier** (exemple à Argelès sur mer) **ou de galets** (ex. à Banyuls-sur-Mer).

SEUIL

De nombreux seuils en rivières ont été construits sur le territoire, notamment pour pouvoir prélever de l'eau pour l'irrigation ou l'eau potable. Ils barrent la rivière en travers pour maintenir une certaine cote du niveau d'eau et entravent ainsi le transit des espèces et des sédiments.



USINE HYDROÉLECTRIQUE

Six installations de production d'énergie par la force hydraulique sont présentes sur le territoire. Elles dévient une partie du débit du cours d'eau sur des portions plus ou moins longues pour bénéficier d'une chute permettant de turbiner et disposent parfois de petits barrages.



PROTECTION DE BERGE

De nombreuses protections de berges ont été réalisées sur le territoire en rochers, blocs et/ou béton. Ils permettent d'empêcher le cours d'eau de divaguer et de se protéger contre l'érosion naturelle.



PASSAGE À GUÉ

On dénombre une centaine de passages à gué sur le territoire. Ils permettent un passage de voirie directement dans le cours d'eau. Ils sont malheureusement souvent le lieu de drames lorsque des personnes tentent de passer pendant une crue. Ils altèrent également la continuité écologique.



Les cours d'eau du territoire Tech-Albères présentent globalement des **perturbations hydromorphologiques** importantes ayant pour origines les activités passées d'extractions et de curages, les cloisonnements et les aménagements des cours d'eau : seuils, gués, protections de berges, digues et artificialisations diverses.

Ceci malgré l'**absence de grand barrage** comme il en existe sur de nombreux cours d'eau méditerranéens. Les extractions massives réalisées majoritairement dans les années 1960 à 1990 ont représentées **4,2 millions de m3** extraits soit l'équivalent de **400 ans** de transit sédimentaire naturel.

Des dizaines d'ouvrages transversaux ont été mis en place afin de dériver l'eau pour des besoins industriels ou agricoles.

Les conséquences directes de ces altérations sont des dysfonctionnements hydromorphologiques marqués entre autres par une **rupture de la continuité écologique**, un **déséquilibre sédimentaire**, une **incision du lit**, une **déconnexion des annexes hydrauliques** (zones humides, zones d'expansion de crues) et un **espace de mobilité restreint**.

Les services rendus par les milieux aquatiques s'en trouvent ainsi fortement diminués et cela se traduit par une baisse du niveau des nappes d'accompagnement (déconnexion de captages d'eau potable), une diminution des capacités autoépuratoires, un affouillement des ouvrages d'art, une augmentation de la vulnérabilité face aux inondations, une baisse des apports en sédiments sur les plages,...

RECALIBRAGE / DIGUES

Afin de se protéger des inondations, l'homme a souvent modifié les cours d'eau en les rendant plus rectilignes et ainsi accélérer les écoulements pour évacuer plus rapidement les crues. Ces aménagements sont parfois associés à des digues pour protéger de la montée des eaux ou bien à des cuvelages en béton du lit.



Pour en savoir plus sur la gestion de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



TRAVAUX DU SYNDICAT

L'entretien et la restauration des cours d'eau

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

De nombreux seuils et passages à gué sont présents sur le territoire et perturbent ou bloquent la circulation des espèces (poissons notamment) et sédiments. En l'absence d'usage sur l'ouvrage, il peut être supprimé sinon il est aménagé ou reconstruit pour laisser passer les espèces et les sédiments tout en maintenant et sécurisant les usages. Par exemple, le Syndicat a réalisé la reconstruction des passages à gué d'Ortaffa en 2021 (1,1M€) et de Prats de Mollo en 2025 (0,3M€).

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Fortement dégradées, les zones humides restantes sur le territoire font l'objet d'un plan de gestion stratégique. Ainsi le Syndicat prévoit différentes actions pour les préserver et restaurer leurs multiples fonctions.

ENTRETIEN RÉGULIER ≈ 400 000 € / AN

Étant donné la présence d'enjeux humains (routes, ponts, habitat, activités économiques, agriculture,...) et écologiques aux abords des cours d'eau, il est nécessaire d'intervenir. Les objectifs des travaux sont ici variés : favoriser les écoulements, limiter les inondations, éviter les embâcles (amas de bois qui forment un bouchon), limiter les érosions de berge, préserver la biodiversité, lutter contre les espèces végétales invasives et ramasser les éventuels déchets.

GESTION SÉDIMENTAIRE ≈ 200 000 € / AN

Pour que les sédiments soient plus facilement mobilisés par les cours d'eau lors des crues, une dévégétalisation et une scarification des atterrissements sont réalisées. Elles sont parfois accompagnées de création de néocheaux pour que la rivière s'engouffre dans un passage secondaire. Les objectifs de ces travaux sont de limiter les débordements dans les zones excédentaires et de combler les zones de déficit à l'aval pour tendre vers un profil d'équilibre.

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE

Afin de restaurer les cours d'eau, les techniques consistent souvent à rendre au cours d'eau son espace et sa forme originelle en retirant les aménagements perturbateurs tout en garantissant la protection contre les inondations des biens et des personnes.



BAILLAURY

Entre 2021 et 2024, le Syndicat du Tech et la commune de Banyuls sur Mer ont réalisé un projet de renaturation physique et écologique de l'aval de la Baillaury. Une opération ambitieuse de 1 million d'euros qui a été récompensée.



Le territoire Tech-Albères comptant **42 communes** et **1500 km** de cours d'eau, il est impossible d'intervenir partout.

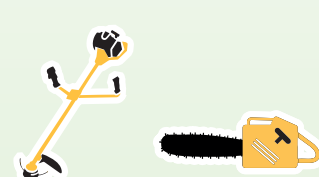
Des priorités d'intervention sont donc établies en concertation afin d'organiser les travaux dans un schéma d'entretien et de restauration des cours d'eau valable 5 ans et renouvelable.

Les travaux sont réalisés en dehors des périodes sensibles pour la biodiversité (oiseaux, poissons, reptiles, mammifères,) soit du 1^{er} janvier au 15 mars et du 1^{er} septembre au 15 novembre.



TANYARI

Finalisés en 2025, les travaux de restauration du Tanyari portés par le Syndicat du Tech ont permis de mettre à l'abri des crues trentennales la commune de Palau del Vidre tout en restaurant le fonctionnement du cours d'eau. D'un coût de 3,6 millions d'euros, cette opération a été récompensée par le ministère de l'écologie.



DÉBROUSSAILLEUSE / TRONÇONNEUSE
LES TRAVAUX D'ENTRETIEN MANUELS sont réalisés avec des débroussailleuses à disques (pour éviter le plastique) et des tronçonneuses.



PELLE ARAIGNÉE / ÉPAREUSE
LES TRAVAUX D'ENTRETIEN MÉCANISÉS sont réalisés avec des pelles araignées et des épareuses.



BULLDOZER / PELLETEUSE
LES TRAVAUX DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE et sédimentaire sont réalisés avec des bulldozers et des pelleteuses



Pour en savoir plus sur la gestion de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



PARCOURS DES DÉCHETS

Attention, ici
commence la mer !

SYNDICAT DU
tech
GESTION DES COURS D'EAU



DÉPOLLUTION DE CÉRET

En 2023, la communauté de communes du Vallespir a dépollué une partie des berges du Tech où étaient enfouis sans autorisation 18 000 m³ de déchets. Cette ancienne décharge sauvage a nécessité un budget de 1,5M€ pour être restaurée.

VOIRIES

Beaucoup d'incivilités persistent de la part de nombreux conducteurs qui jettent des déchets par la fenêtre des voitures. Hormis quand ils sont ramassés à temps par les services des routes, ils finissent majoritairement dans la nature puis les cours d'eau puis la mer.

TRAMONTANE

Avec la tramontane qui souffle fort et souvent sur le territoire, il n'est pas rare de voir des déchets qui s'envolent vers le Sud Est. Sauf à être bloqués, ils atteindront les cours d'eau et puis la mer ou directement la mer.

AVALOIR

Lorsqu'un déchet est jeté dans la rue ou sur un parking, bien souvent il suit le caniveau, se dirige dans un avaloir, suit le réseau pluvial jusqu'à arriver dans un ravin ou un cours d'eau. Sur le territoire, il est très rare qu'un système de récupération des macrodéchets existe. Le mégot finira en mer en polluant **500 litres** d'eau à lui seul.

ANCIENNES DÉCHARGES

Sur le territoire comme à de nombreux endroits, il était coutume de jeter les ordures ménagères dans un trou creusé près des cours d'eau (« la farde » en catalan). En cas de crue, il peuvent alors être emportés et finir en mer.

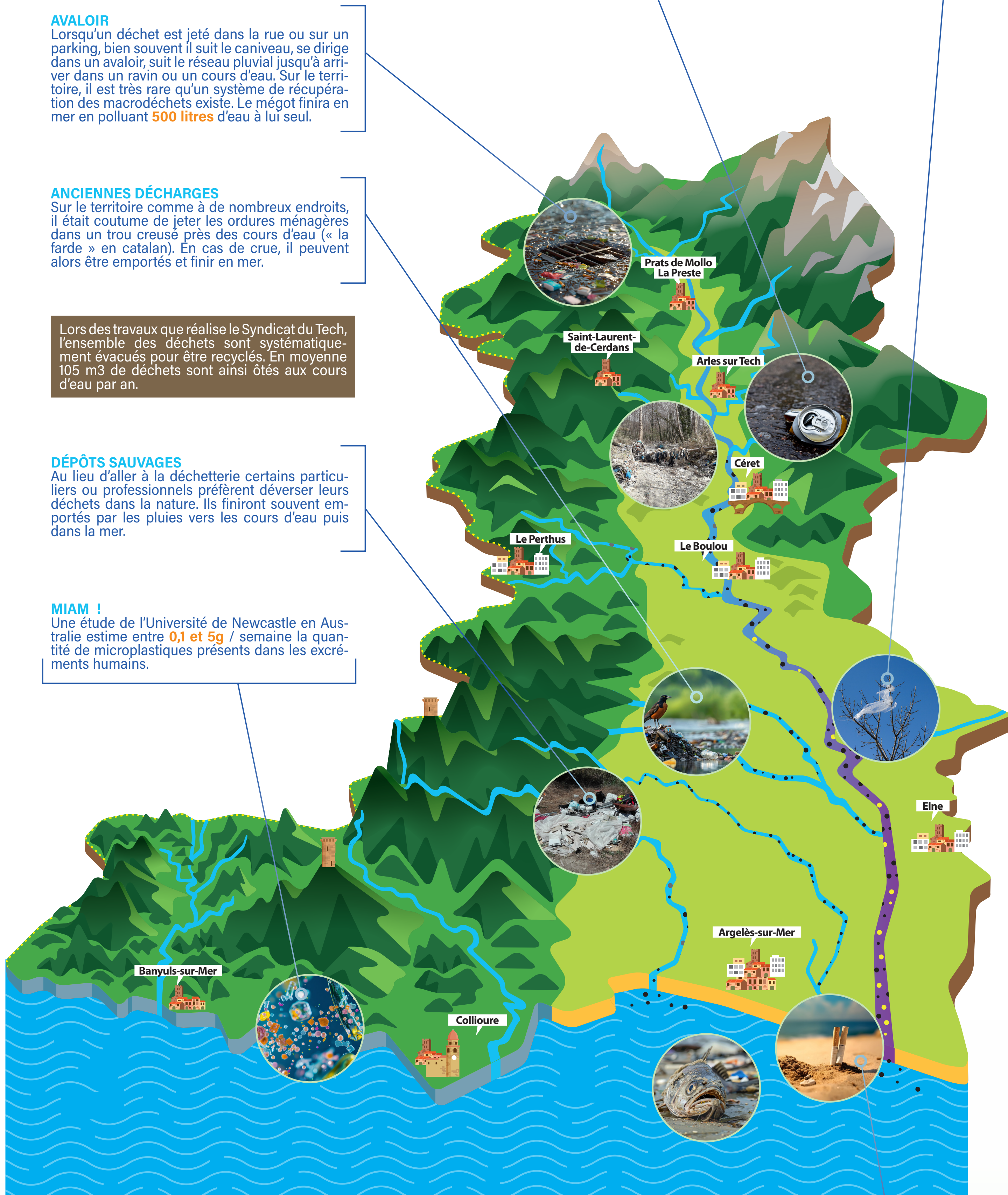
Lors des travaux que réalise le Syndicat du Tech, l'ensemble des déchets sont systématiquement évacués pour être recyclés. En moyenne 105 m³ de déchets sont ainsi ôtés aux cours d'eau par an.

DÉPÔTS SAUVAGES

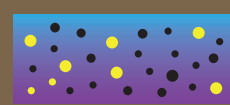
Au lieu d'aller à la déchetterie certains particuliers ou professionnels préfèrent déverser leurs déchets dans la nature. Ils finiront souvent emportés par les pluies vers les cours d'eau puis dans la mer.

MIAM !

Une étude de l'Université de Newcastle en Australie estime entre **0,1 et 5g** / semaine la quantité de microplastiques présents dans les excréments humains.



Un déchet jeté hors des poubelles finira sans doute dans la mer !



CONTAMINATION PAR LES PESTICIDES

avec à l'aval, une accumulation
de l'ensemble du bassin versant



Produits agricoles



Produits non agricoles



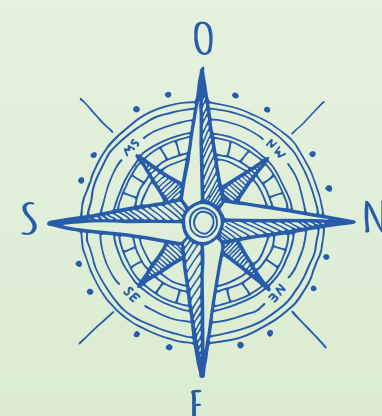
Pollution de l'eau

POLLUTION

Il existe d'autres sources de pollution : assainissement collectif et individuel, pesticides, engrais, métaux lourds, hydrocarbures,... Après avoir impacté les cours d'eau, ils finissent aussi à la mer ou dans les nappes.

DÉCHETS EN MER

80% des déchets retrouvés en mer proviennent des activités terrestres et **20%** des activités maritimes. Certains flottent, certains s'échouent mais les **3/4** finissent au fond des mers et océans. Ils impactent fortement la faune !



Pour en savoir plus sur la gestion
de l'Eau sur mon territoire :
04 68 87 08 78 / www.syndicatdutech.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de la
Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse

